



Paris, mercredi 25 mars 2020

COMMUNIQUÉ

DÉCÈS DE MONSIEUR MANU DIBANGO

La SPEDIDAM a appris la triste disparition de la légende camerounaise Manu Dibango décédé le mardi 24 mars 2020 à l'âge de 86 ans des suites du COVID-19.

Depuis les années 1960, ce saxophoniste de génie, généreux et passionné qui ne faisait pas les choses à moitié a appartenu à tous les pays d'Afrique.

Médaillé des Arts et des Lettres en 1986, ce roi de l'afrojazz qui a été une source constante d'inspiration a fait rayonner la musique africaine à travers le monde.

Nous n'oublierons pas ses albums, ses productions historiques des musiques du monde, sa créativité et son talent. Ce géant nous lègue un héritage exceptionnel.

Un immense artiste s'en est allé, mais sa musique nous restera à jamais.

La SPEDIDAM exprime ses très sincères condoléances ainsi que sa profonde sympathie à tous les membres de sa famille.

Qu'ils soient assurés, de l'affectueux soutien de la SPEDIDAM dans la tragique épreuve qu'ils traversent durant cette période dramatique.

La SPEDIDAM prend part à leur douleur et leur transmet toute sa bienveillance.

François Nowak
Président de la SPEDIDAM

Guillaume Damerval
Gérant de la SPEDIDAM

À propos de la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) :

La SPEDIDAM, fondée en 1959, est un organisme de gestion collective des droits de Propriété Intellectuelle des artistes interprètes. Elle gère les droits des artistes en matière d'enregistrement, de diffusion et de réutilisation des œuvres. En conformité avec le Code de la Propriété Intellectuelle, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes. La SPEDIDAM répartit des droits à 110 000 artistes, elle compte aujourd'hui plus de 38 000 associés.

Contact presse : communication@spedidam.fr | 01.44.18.58.58